

Avis de constitution

SOCIETE « GRAND PARCK CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE QUARTIER MAIRIE, Lot  
1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 23/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GRAND PARCK CONSTRUCTION »

Objet : Aménagement urbain et rural ; construction bâtiment ; rénovation bâtiment ; menuiserie métallique ; charpenterie ; électricité domestique et industriel ; matériaux de construction ; lotissement ; location matérielle de TP ; électrification rural HT-BT.

La sous-traitance ; le commerce General ; diverses prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce. -la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE QUARTIER MAIRIE, Lot  
1, Ilot 1

Dirigeant(s) M ORSOT GNAGORAN EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11890 du 30/10/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77255/GTCA/RC/2023 du 30/10/2023

